



**Conclusions de la
Journée d'Inspiration sur les abeilles :
vers plus d'action et de collaboration
tenue ce lundi 15 mai 2017**

Les abeilles jouent un rôle clé dans la biodiversité et l'approvisionnement alimentaire, mais sont fort menacées, ce qu'une [étude internationale](#) a récemment souligné. La Belgique s'attaque à ce problème avec de nombreuses initiatives visant à contrer la disparition de l'abeille domestique et des abeilles sauvages. Afin d'harmoniser tous les projets, actions et campagnes et apprendre les uns des autres, **une journée d'inspiration s'est tenue le 15 mai** à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Les autorités fédérales et régionales ont relevé le défi chacune à leur manière.

Le nouveau Plan fédéral Abeilles 2017-2019 a été lancé par les ministres Marie-Christine Marghem et Willy Borsus. Il comprend de nombreuses actions visant à aider les apiculteurs, mieux maîtriser les risques et mobiliser tous les acteurs concernés. Le plan investit également dans la recherche, avec un budget de plus d'un million d'euros consacré à des études qui aideront à mieux comprendre les racines du problème et éventuellement identifier de nouvelles mesures.

Les abeilles et autres pollinisateurs sont à l'intersection de trois axes stratégiques de la **Région de Bruxelles-Capitale** : la préservation et le développement de la nature urbaine, la réduction des pesticides et le développement d'une production alimentaire durable. La Région proposera un plan d'action spécifique pour la préservation des abeilles sauvages et de l'abeille domestique qui viendra compléter et renforcer le Plan nature déjà en cours, le Programme de réduction des pesticides et la Stratégie Good Food. Le plan proposera notamment des pistes visant à assurer la cohabitation harmonieuse entre la centaine d'espèces d'abeilles sauvages présentes à Bruxelles et l'abeille domestique dont la population augmente suite à l'engouement pour l'apiculture urbaine.

En Flandre, le nouveau programme de soutien à l'apiculture a débuté le 1er août 2016, pour une durée de trois ans. Un budget de 750 000 euro est prévu, financé à parts égales par l'Europe et la Flandre. Le programme se focalise sur la problématique de la mortalité des colonies d'abeilles mellifères, due à une combinaison de différents facteurs. Deux leviers importants du programme sont les techniques apicoles et la sélection génétique. Le programme est largement soutenu par le secteur. La collaboration avec le Praktijkcentrum Bijen (à Gand) garantit les contacts avec d'autres acteurs (autres pouvoirs publics, phytopharmacie, industrie, etc.) afin de rechercher de nouveaux partenariats pour réduire la mortalité des abeilles.

Lancé en 2011, le Plan Maya a pour objectif de sauvegarder les populations d'abeilles et de pollinisateurs en **Wallonie**. Il s'appuie sur des actions de plantations visant à assurer le gîte et le couvert aux pollinisateurs, des actions de sensibilisation, ainsi qu'un soutien au secteur apicole. À l'échelle du territoire, il se veut une démarche multi-acteurs qui implique les communes, les provinces, les particuliers... Il s'appuie enfin sur une synergie entre différents outils wallons visant la réduction de l'utilisation des pesticides, ainsi que la conservation de la nature.

Du point de vue scientifique, des conseils pour des actions concrètes ont été proposés sur base des recherches les plus récentes sur les maladies des abeilles, l'impact des pesticides et les facteurs influant sur l'évolution des populations d'abeilles sauvages. Les entreprises, les associations et les autorités locales ont relevé le défi de contribuer à la conservation des abeilles, à travers diverses actions et initiatives. [Une liste de celles-ci est disponible en ligne.](#)

Quelques conclusions générales de la journée d'inspiration :

* Les exemples présentés et le nombre de participants montrent le dynamisme et l'enthousiasme pour les abeilles. Il est important de continuer à soutenir la recherche scientifique. Et il faut plus d'actions et de collaboration.

* La préservation des abeilles, et plus généralement de la biodiversité est clairement une responsabilité partagée pour laquelle toutes les parties prenantes (autorités, gestionnaires fonciers, associations de protection de la nature et des abeilles, mais aussi l'agriculture, les entreprises et l'aménagement du territoire) souhaitent coopérer.

Calendrier

La **Semaine des Abeilles et des Pollinisateurs** se déroulera du 28 mai au 4 juin partout en Wallonie. Elle s'inscrit dans la dynamique du Réseau Wallonie Nature et du Plan Maya. Elle a pour objectifs de sensibiliser le grand public à la nécessité de protéger les abeilles et les pollinisateurs pour notre société, aux rôles et aux services qu'ils nous rendent, à l'apiculture durable et aux possibilités d'aménagement des jardins afin de les accueillir. Plus de renseignements sur www.abeillesetcompagnie.be.

En Flandre, du 28 mai au 4 Juin, 2017, le ministère de l'Environnement organise de **Week van de Bij**. La campagne « Wild van hart, Wild van Bijen - faites de votre jardin un restaurant pour les abeilles » veut améliorer l'habitat des abeilles. L'approvisionnement alimentaire peut augmenter en aménageant des tournières le long des champs, le choix de plantes et d'arbres adaptés aux abeilles tels que les saules et la limitation des pesticides chimiques. Pour augmenter la biodiversité, la Flandre travaille avec des centres de jardinage, communes et provinces, écoles, associations et citoyens. Plus d'informations sur www.weekvandebij.be.

Presque en même temps se déroule la **Semaine des Insectes**. Trois musées et quatre associations vous feront apprécier ces animaux souvent mal-aimés mais pourtant essentiels. Les insectes ne sont pas seulement beau ou cool, ils sont aussi extrêmement importants pour l'Homme et la société. Le coup d'envoi sera donné samedi 27 mai dans le Parc Léopold à Bruxelles. Plus d'informations sur www.semainedesinsectes.be ou www.sciencesnaturelles.be.

Personnes de contact

* Pour la Journée d'Inspiration à l'IRSNB
Marc Peeters et Hendrik Segers, Point Focal national Biodiversité
tel.: 02 627 45 45, e-mail: nfp-cbd@naturalsciences.be

* Pour le SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement
Vinciane Charlier, porte-parole
tel.: 02 524 99 21, e-mail: vinciane.charlier@sante.belgique.be
Jan Eyckmans, porte-parole
tel.: 02 524 90 45, e-mail: jan.eyckmans@gezondheid.belgie.be

* Pour le Ministre Wallon René Collin
Pierre Wiliquet, porte-parole du Ministre
tel.: 0495 27 34 38, pierre.wiliquet@gov.wallonie.be

* Pour le Gouvernement Flamand
Brigitte Borgmans, porte-parole Departement Omgeving
tel.: 0473 73 28 30, brigitte.borgmans@vlaanderen.be

* Pour la Région de Bruxelles-Capitale
Julie Hairson, responsable presse Bruxelles Environnement
tel.: 02 775 75 75, jhairson@environnement.brussels

Partenaires :

